



Avignon, le 08 octobre 2026

Le Centre Hospitalier d'Avignon certifié par la Haute Autorité de Santé

À l'issue de la visite de certification réalisée en mai 2026, le Centre Hospitalier d'Avignon a obtenu la certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour une durée de quatre ans. L'établissement atteint un score global de 95,66 % de conformité aux attendus du référentiel national et satisfait l'ensemble des critères impératifs de sécurité des soins qui lui sont applicables.

La certification constitue une évaluation externe, obligatoire et indépendante menée par la HAS auprès de tous les établissements de santé publics et privés. Elle mesure, à partir de la parole des patients et de l'observation directe des pratiques, la qualité et la sécurité des soins délivrés.



Au Centre Hospitalier d'Avignon, huit experts-visiteurs mandatés par la HAS ont conduit 76 évaluations de terrain. Ils ont rencontré de nombreux patients, analysé 22 prises en charge, suivi 15 parcours de soins, évalué 24 pratiques à risque et échangé avec 15 équipes de professionnels, ainsi qu'avec la gouvernance de l'établissement, l'encadrement et les représentants des usagers. Les résultats issus de l'ensemble de ces observations et analyses de terrain s'inscrivent dans trois chapitres majeurs du référentiel, selon la répartition suivante :

- Le patient

Ce premier chapitre évalue notamment la place accordée au patient dans son parcours de soins. Le Centre Hospitalier d'Avignon obtient un score de 94 %, avec des résultats particulièrement élevés concernant le respect des droits des patients (97 %), la qualité de l'information délivrée au patient (100 %) ainsi que son implication dans le projet de soins (99,5 %).

- Les équipes de soins

L'établissement atteint 96 % sur ce chapitre, avec un score particulièrement remarquable de 99 % dans les secteurs à risques majeurs tels que les urgences, le bloc opératoire, la maternité, les soins critiques et le SAMU-SMUR. À titre de comparaison, lors de la certification de 2024, ce même objectif avait obtenu un score de 86 %, illustrant une progression significative des pratiques et de l'organisation des équipes.

- L'établissement

Le Centre Hospitalier d'Avignon obtient également 96 % pour le chapitre relatif au pilotage et à l'organisation de l'établissement. Les experts-visiteurs ont notamment souligné la qualité du positionnement territorial et de la coordination des parcours de soins (100 %), la gestion des ressources professionnelles et le développement des compétences (99 %), le management de la qualité et de la sécurité des soins (97 %) ainsi que l'adaptation aux enjeux du numérique en santé et des soins écoresponsables (90 %). Le résultat de ce chapitre est lui aussi en progression par rapport à la certification de 2024, où l'établissement avait obtenu 92 %.

A noter ces chapitres du référentiel comportent 19 critères impératifs, l'ensemble de ces critères sont tous satisfaits, dont 17 à 100% au Centre Hospitalier d'Avignon. Ces critères sont particulièrement importants : ils portent sur les exigences essentielles en matière de qualité et de sécurité des soins. Les évaluations menées par les experts-visiteurs sur le terrain ont ainsi permis de vérifier concrètement le respect de ces exigences et de mettre en évidence plusieurs points forts de l'établissement. Ils ont notamment relevé la sécurisation des interventions chirurgicales grâce à la check-list « Sécurité du patient », la maîtrise du risque infectieux et le recours à la simulation en santé pour la formation des équipes. Ils ont également mis en évidence la structuration de la filière gériatrique, développée en partenariat avec les structures spécialisées du territoire, ainsi que l'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences au sein de la Maison Mazarine.



Cette certification revêt une importance particulière dans un contexte où la Haute Autorité de Santé (HAS) renforce régulièrement le niveau de son référentiel. Pour y répondre, l'ensemble de la communauté hospitalière s'est mobilisé depuis trois ans dans une démarche d'amélioration continue, en cohérence avec le projet d'établissement 2024-2028. Cette mobilisation s'est notamment traduite par la forte implication des gouvernances de pôle, dans le cadre de leur délégation de gestion. Chaque pôle assure, avec l'appui d'un référent dédié de la Direction Qualité, un suivi de proximité de la démarche qualité, sécurité et pertinence des soins, en cohérence avec la politique institutionnelle. Cet appui s'est accompagné d'une démarche pédagogique auprès des équipes : explication du sens des exigences, restitution des résultats d'évaluation et accompagnement à la mise en œuvre des bonnes pratiques au sein des services du Centre Hospitalier d'Avignon. Cette dynamique repose en outre sur la réalisation régulière d'audits, le développement de la culture de signalement des événements indésirables et une participation croissante des représentants des usagers.

La structure hospitalière va poursuivre cette dynamique en s'appuyant sur les résultats de la démarche de certification. Les axes de progrès identifiés par la HAS ont d'ores et déjà été intégrés au programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, dans une volonté constante de faire évoluer les pratiques au bénéfice des patients.

Le Centre Hospitalier d'Avignon a ainsi su répondre collectivement aux exigences renforcées du nouveau référentiel et obtenir le niveau « Qualité des soins confirmée ». Ce résultat témoigne de l'engagement constant de l'ensemble des professionnels et de la mobilisation collective en faveur de la qualité et de la sécurité des soins. Il vient reconnaître le travail engagé au cours des dernières années et confirme la volonté de l'établissement de poursuivre durablement sa démarche d'amélioration continue, au service des patients et de la qualité des prises en charge.

La confiance que les patients nous accordent se gagne et se construit, elle s'acquiert grâce à des soins de qualité, attentifs et respectueux de celui qui souffre. La certification obtenue vient garantir aux yeux de tous notre engagement vers l'excellence et renforce ce lien de confiance indispensable au soin.

Dr Vincent PESTRE



Président de la

Commission Médicale d'Etablissement

Directeur du Centre Hospitalier d'Avignon

